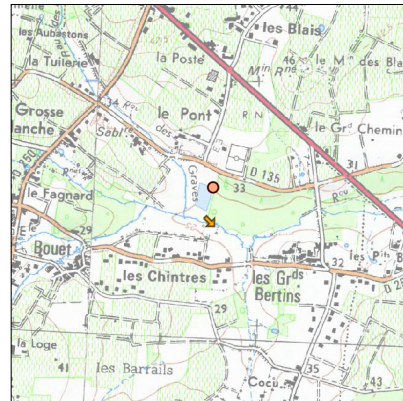
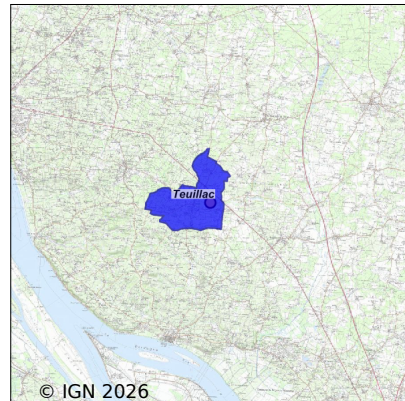


Système d'assainissement 2024

TEUILLAC

Réseau de type Mixte



Station : TEUILLAC

Code Sandre	0533530V001
Nom du maître d'ouvrage	SIAEPA DES COTEAUX DE L'ESTUAIRE
Nom de l'exploitant	SIAEPA DES COTEAUX DE L'ESTUAIRE
Date de mise en service	août 2009
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	30 Kg/j
Charge nominale DCO	60 Kg/j
Charge nominale MES	35 Kg/j
Débit nominal temps sec	75 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	421 829, 6 450 253 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - ruisseau de bourdillot

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Teuillac depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau dispose de 2 PR télésurveillés non équipés d'un traitement anti-H2S (PR Fragnard et Les Chintres). La totalité des eaux brutes est collectée par le PR des Chintres.

Aucun déversement d'eaux usées n'est observé sur le réseau.

Aucune arrivée d'effluents non domestiques n'est recensée.

D'après les 366 mesures de débit journalier transmises et validées pour l'entrée et la sortie station (point SANDRE A3 et A4) :

- o Le débit moyen journalier est de 53 m³/j (soit 71 % de la capacité nominale de la station), et oscille entre 14 et 293 m³/j (soit près de 4 fois la capacité hydraulique nominale de la station).

- o Pendant l'année 2024, la capacité a été dépassée 58 fois (en lien avec de forts événements pluvieux).

La station collecte des eaux parasites lors de périodes très pluvieuses, pouvant entraîner des dépassements ponctuels de la capacité hydraulique.

- o L'écart moyen des volumes journaliers entre l'entrée et la sortie s'établit à -6 %.

- o Centile95 (donnée DDTM) de l'année 2024 (volume journalier A3) = 86,14 m³/j.

Une étude diagnostique périodique du système d'assainissement est en cours. Cette démarche permettra de déterminer l'origine des anomalies qui existent sur le réseau et de mettre au point un programme hiérarchisé de travaux pour les résoudre.

Station d'épuration

Autosurveillance :

Les dispositifs permettent de réaliser une mesure fiable : PR général sur le réseau et canal venturi en sortie équipé d'un débitmètre ultrason (sans prise impulsionnelle).

Les bilans d'autosurveillance réglementaire sont réalisés avec des débitmètres et préleveurs portatifs du SATESE à la fréquence d'une fois par an.

Pour le point A3 (entrée de station), le préleveur est installé par le SATESE au niveau du poste de relevage général présent sur le réseau et est asservi au fonctionnement des pompes.

Le débit sortant (point A4) a été enregistré dans le chenal de sortie équipé d'un canal venturi Isma 3. Le préleveur y réalise un échantillon asservi à ce débit.

Les bilans d'autosurveillance réalisés par le SATESE sont représentatifs.

Pour la mesure en sortie station, une procédure simple de contrôle de la hauteur doit être mise en place (utilisation d'une cale tarée).

Le cahier de suivi de la station est parfaitement tenu (tests réguliers, suivi des temps de marches, interventions).

La charge organique mesurée cette année est de l'ordre de 201 EH (DBO pondérée par la DCO). Cela correspond à 40% de la capacité organique de la station.

Lors du bilan d'autosurveillance réglementaire réalisé le 02/09/2024, les résultats analytiques montrent que l'eau traitée respecte les normes de rejet.

Les paramètres DCO et DBO ainsi que les MES sont très bien éliminés.

Les paramètres azotés (NK et N-NH₄) sont correctement éliminés.

La station d'épuration était en souscharge hydraulique lors du bilan d'autosurveillance réglementaire (35,63 m³/j, soit 48% de la capacité hydraulique de la station).

Fonctionnement des ouvrages :

Le dégrilleur en entrée de STEU fonctionne correctement.

Le débit de recirculation est ajusté en fonction de la charge hydraulique reçue par le réseau, de manière à alimenter correctement les réseaux en période très sèche (garder une charge hydraulique suffisante en été et ne pas

surcharger le 1er étage en hiver).

Des boues sont présentes dans le regard de sortie du 1er étage de filtration, au niveau de la répartition, entraînant un colmatage rapide du décolloïdeur : les boues ne sont pas retenues sur le 1er étage, et sont envoyées vers le 2ème étage en trop plein de cet ouvrage.

Le développement des roseaux est convenable sur les deux étages de filtration.

Lors de la phase de repousse des roseaux, au printemps 2025, une mise en charge des casiers du 1er étage de filtration pourra être envisagée afin de favoriser le développement des roseaux et de limiter celui des adventices (mauvaises herbes, orties). Cette mise en charge devra être effectuée ligne par ligne, en obturant le drain de collecte en amont immédiat du répartiteur.

Afin de limiter efficacement le développement des orties, une durée de mise en charge de 4 semaines par ligne est préconisée.

Il est nécessaire d'alimenter sur chaque ligne les casiers 1 à 1, et d'effectuer la rotation tous les 5 à 7 jours afin d'obtenir la meilleure aération possible à travers le sable.

Au niveau du regard d'équilibre des deux casiers à la sortie du deuxième étage de filtration, un écoulement nettement plus important est constaté au niveau du tube de gauche.

L'eau s'écoule très peu du casier de droite ce qui explique les faibles concentrations en azote (un temps de séjour plus important et un meilleur rendement).

L'exploitation de la station est satisfaisante.

Qualité du rejet :

La nitrification sur le 1er étage est tributaire des surcharges hydrauliques (entrées d'ECP). Cette réaction entraîne une diminution naturelle du pH.

Le taux d'ammonium issu de cet étage reste toujours à des niveaux corrects.

La dénitrification sur le deuxième étage de filtration est assez fluctuante mais permet habituellement un taux plafonné en nitrates. Le taux d'ammonium rejeté reste également plutôt bas.

Le pH a plutôt tendance à remonter lors de cette étape.

La qualité du traitement reste globalement bonne.

Lors du bilan d'autosurveillance réglementaire ré

Sous produits

Sur les stations d'épuration filtres plantés de roseaux qui fonctionnent convenablement, les boues sont stockées sur les casiers du 1er étage de filtration.

Aucun curage des boues des casiers du 1er étage de filtration n'a été réalisé en 2024.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	54 m3/j	71 %			54 m3/j	
DBO5	15,5 Kg/j	52 %	290 mg/l	99 %	0,2 Kg/j	3 mg/l
DCO	42 Kg/j	69 %	780 mg/l	94 %	2,6 Kg/j	48 mg/l
MES	38 Kg/j		720 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	5 mg/l
NGL	4,7 Kg/j		87 mg/l	83 %	0,8 Kg/j	14,5 mg/l
NTK	4,7 Kg/j		87 mg/l	85 %	0,7 Kg/j	13 mg/l
PT	0,5 Kg/j		9,7 mg/l	-15,4 %	0,6 Kg/j	11 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0533530V001>